



Monsieur le Président,

Je souhaite aborder deux points cruciaux concernant le fonctionnement de la F3SCT du Gard aujourd'hui.

### **Premier point : Dépasser les postures et travailler ensemble**

En tant que membres de la Formation Spécialisée, nous sommes tous engagés à œuvrer dans l'intérêt des personnels. L'UNSA Éducation a toujours adopté une posture responsable et constructive au sein de cette instance. Récemment, l'épisode à l'école de Bessèges a mis en lumière notre capacité à agir de manière réfléchiée et efficace, dans l'intérêt des personnels et des élèves. Contrairement à une autre organisation syndicale qui a préféré instrumentaliser la situation pour se faire de la publicité, l'UNSA Éducation a accompagné les enseignantes en leur apportant des conseils avisés, dans le strict respect du cadre réglementaire.

En tant qu'acteurs responsables, nous attendons de l'administration la même rigueur et le même respect du droit. Dans cette affaire, les membres de notre formation spécialisée n'ont malheureusement pas été consultés alors que nous aurions pu être des relais essentiels. Nous avons dû nous contenter d'informations partielles, obtenues par la presse, concernant le rapport de l'ISST, du DTA et des mesures d'empoussièremment. Pour que notre instance fonctionne efficacement, il est essentiel que les deux parties jouent le jeu et respectent la réglementation définie dans le cadre général de la fonction publique. Il n'est plus possible que l'administration continue à priver les membres de cette instance des informations essentielles à l'exercice de leurs missions.

### **Second point : Périmètre de la Formation Spécialisée**

L'UNSA Éducation s'est déjà engagée activement sur la question des indicateurs de santé et sécurité au travail dans les collèges du Gard. L'année dernière, nous avons formulé par un avis voté en séance la demande que ces données soient mises à disposition de la F3SCT, une prérogative qui devrait être reconnue selon le périmètre de l'instance défini par la rectrice. Vous aviez précédemment répondu que ce sont les OS qui devaient en faire la demande au niveau académique, mais en tant que président de cette instance et directeur académique du Gard, vous, seul, avez le pouvoir d'initier cette demande.

Notre F3SCT couvre les écoles et les collèges du Gard, cependant, les indicateurs départementaux nécessaires à notre analyse des risques professionnels et à l'élaboration du programme annuel de prévention font défaut dans le secondaire. Pour exemple le RSU dans la partie sur les accidents de service et les maladies professionnelles, ne présente aucun indicateur spécifique pour le Gard, alors que le CGFP prévoit que c'est lui qui doit donner ces renseignements. Il est incohérent que notre employeur fixe à cette formation spécialisée un périmètre géographique mais ne lui donne pas les moyens de réaliser ses prérogatives telles qu'elles sont définies par le cadre réglementaire.